

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

à l'Assemblée Générale Annuelle du 3 mai 2012

Exercice : du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

Cabinet d'Aurillac : 28, rue Francis Fesq - BP 838 - 15008 Aurillac cedex

Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65 - accueil@cabinetbousquet.eu

Sarl au capital de 96 960 € - RCS AURILLAC 343 998 530 - Siret 343 998 530 0006 - TVA FR 89 343 998 530 - APE 6920Z

Cabinet de Saint-Céré : 70, rue de la République - 46400 Saint-Céré - Tél. 05 65 38 23 70 - Fax 05 65 10 68 34

Membre du groupement Euro Défi



association technique

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
à l'Assemblée Générale Annuelle du 3 mai 2012
Exercice : du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011**

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26, rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2011

Mesdames, messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 12 avril 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons récoltés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la correcte utilisation des subventions publiques reçues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

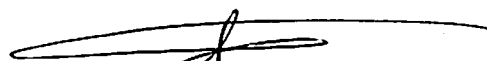
III. Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 17 avril 2012

Le Commissaire aux comptes,
Cabinet BOUSQUET & Associés



Emmanuel BOUSQUET
Commissaire aux comptes associé

① **BILAN — ACTIF**

Désignation de l'entreprise : Service de Remplacement Cantal Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
 Adresse de l'entreprise : 26 rue du 139è RI Durée de l'exercice précédent : 12
 Numéro SIRET* : 420408486 Code APE :

				Exercice N clos le, 31/12/2011	N-1 31/12/2010		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (1) AA					
		Frais d'établissement* AB					
		Frais de recherche et développement * AD					
		Concessions, brevets et droits similaires AF	1 081,18	1 081,18			
		Fonds commercial (1) AH					
		Autres immobilisations incorporelles AJ					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL					
		Terrains AN					
		Constructions AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR					
		Autres immobilisations corporelles AT	2 380,04	2 380,04			
		Immobilisations en cours AV					
		Avances et acomptes AX					
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
			Autres participations CU				
			Créances rattachées à des participations BB				
	Autres titres immobilisés BD						
	Prêts BF						
	Autres immobilisations financières* BH						
	TOTAL (I) BJ		3 461,22	3 461,22			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL					
		En cours de production de biens BN					
		En cours de production de services BP					
		Produits intermédiaires et finis BR					
		Marchandises BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes BV						
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	354 433,22	45 583,10	308 850,12	363 543,90	
		Autres créances (3) BZ	128 842,19		128 842,19	194 040,21	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	819,00		819,00	819,00	
Disponibilités CF		176 907,87		176 907,87	91 238,72		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH						
	TOTAL (II) CJ	661 002,28	45 583,10	615 419,18	649 641,83		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III) CL						
	Primes de remboursement des obligations (IV) CM						
	Ecart de conversion actif* (V) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V) CO		664 463,50	49 044,32	615 419,18	649 641,83		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières CP	(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :			

2

BILAN -- PASSIF avant répartition

Designation de l'entreprise

Service de Remplacement Cantal

		Exercice N		Exercice N - 1	
		1		2	
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA			
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		DC	EK		
Réserve légale (3)		DD			
Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
Réserves réglementées (3)		DF	B1		
Autres réserves		DG	EJ		
Report à nouveau		DH			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI			
Subventions d'investissement		DJ			
Provisions réglementées *		DK			
TOTAL (I)		DL	426 551,85	318 002,65	
Produits des émissions de titres participatifs		DM			
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques		DP			
Provisions pour charges		DQ			
TOTAL (III)		DR			
Emprunts obligataires convertibles		DS			
Autres emprunts obligataires		DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		DV	EI		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	41 921,77	118 031,31	
Dettes fiscales et sociales		DY	135 357,21	185 618,06	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Autres dettes		EA	11 588,35	24 605,81	
Produits constatés d'avance (5)		EB		3 384,00	
TOTAL (IV)		EC	188 867,33	331 639,18	
Écarts de conversion passif*		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	615 419,18	649 641,83	
Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
Écart de réévaluation libre		1D			
Réserve de réévaluation (1976)		1E			
Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		1F			
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G			
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H			

RENVOIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

(2) Dont
 Réserve spéciale de réévaluation (1959)
 Écart de réévaluation libre
 Réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EXERCICE N - 1
 Exercice N - 1
 Exercice N - 1

3

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Service de Remplacement Cantal

	Exercice N		Exercice (N-1)
	France 1	Exportation et livraisons intragroupementaires	
	Total 3		4
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises*	FA	FB	FC
	1 152,00		11 552,00
Production vendue	FD	FE	FF
{ biens			
{ services*	FG	FH	FI
	935 532,78		935 532,78
Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL
	947 084,78		947 084,78
Production stockée*			FM
Production immobilisée*			FN
Subventions d'exploitation			FO
			182 538,00
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP
			45 660,77
Autres produits (1) (11)			FQ
			0,59
Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR
			1 175 284,14
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
Variation de stock (marchandises)*			FT
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW
			158 766,03
Impôts, taxes et versements assimilés*			FX
			42 493,01
Salaires et traitements*			FY
			672 279,25
Charges sociales (10)			FZ
			151 830,24
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE
			35 129,01
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GF
			1 078 503,19
Autres charges			GG
			96 780,95
Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH
Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI
Produits financiers de participations (5)			GJ
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL
			573,75
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
			3,65
Différences positives de change			GN
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
Total des produits financiers (V)			GP
			573,75
Dotations financières aux amortissements et provisions*			GO
Intérêts et charges assimilées (6)			GR
			37,29
Différences négatives de change			GS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
Total des charges financières (VI)			GU
			37,29
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV
			536,46
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW
			97 317,41
			193 819,64

4

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Designation de l'entreprise		Service de Remplacement Canal		
		Exercice N	Exercice N - 1	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	9 788,96	64,76
Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VIII)		HD	9 788,96	64,76
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)		HE	-1 442,83	2 809,45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	-1 442,83	2 809,45
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	11 231,79	-2 744,69
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 185 646,85	1 275 493,70
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 077 097,65	1 084 418,75
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	108 549,20	191 074,95
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	489,30	64,76
(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HO		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 190,78	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(8 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transfert de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
	primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N		Exercice N - 1
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Exercice N - 1
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

RENVOIS

CAJANEI PODDUCANI
 Experte Comptable
 15, rue de la République
 11000 BORDO
 Tél. 01 71 11 11 11

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL
31/12/2011

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

1- Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte d'exploitation
- l'annexe

2- Règles et méthodes comptables

⇒ **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels du règlement CRC 99-03.

⇒ **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

⇒ **Amortissements et immobilisations**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Concernant les immobilisations acquises sur l'exercice, l'association bénéficie des mesures de simplification et donc de l'autorisation d'amortir ses immobilisations non décomposables sur la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation. Aucune immobilisation décomposable n'a été enregistrée.

⇒ **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

⇒ **Dérogation**

La présentation des comptes n'est pas celle retenue par le règlement CRC 99-1 relative aux associations et fondations mais celles des entreprises commerciales.

3- Tableaux des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 081			1 081
Immobilisations corporelles	2 380			2 380
TOTAL	3 461			3 461

4- Tableaux d'amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 081	0		1 081
Immobilisations corporelles	2 380	0		2 380
TOTAL	3 461			3 461

5- Tableaux des provisions

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation comptes clients	54 746	18 006	42 293	45 583
Provision dépréciations créances				
TOTAL	54 746	18 006	42 293	45583

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE
 92, Boulevard de la République - 92000 Nanterre
 Tél. 04 71 64 82 83 - Fax 04 71 64 18 65

6- Etat des créances et des dettes

Créances		Liquidité de l'actif	Dettes		Degré d'exigibilité du passif
	Montant brut	Echéance à moins d'1 an		Montant brut	Echéance à moins d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	354 433		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 922	
Autres	113 542		Dettes financières	0	
			Dettes fiscales et sociales	135 357	
			Autres dettes	11 588	
TOTAL	467 975		TOTAL	188 867	

7- Tableaux de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs	74 436			74 436
Réserves	124 067			124 067
Subvention affectée à des biens renouvelables	1 158			1 158
Report a nouveau	-72 734		-191 075	118 341
Résultat comptable de l'exercice				108 549

MAIRIE DE MONTMAYEL 21 AS SOCIÉTÉ
 28, Rue de la République - 21200 MONTMAYEL
 TEL : 04 71 64 18 65 FAX : 04 71 64 18 65

8- Produits à recevoir : 103 168.19€

Subvention à recevoir :

JA 15	2011	4 900 €
CONSEIL GENERAL	2011	65 000 €
CHAMBRE AGRICULTURE	2011	6 000 €
CAS DAR	2011	10 330.40 €
ATEC	2011	5 440€
MANDAT SYNDICAL	2011	4 230€
Conseil Régional	2011	2 400€
GROUPAMA	2011	1 500€

9- Créances à recevoir

Néant

10- Charges constatées d'avance

Néant

11- Produits constatés d'avance

. Néant

12- Détail des fournisseurs et comptes rattachés

Comptes fournisseurs factures non parvenues (à détailler) : 5 598.80 €

Honoraires CAC Bousquet 2011	5 142.80€
RC EARL DE REILHAC	76 €
RC GAEC LOU PEYROU	76 €
RC EARL DE REILHAC	76 €
RC GAEC LOU PEYROU	76 €
RC EARL DE REILHAC	76 €
RC PELLIGRY	76 €

CABINET BOURGNET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
25, rue de la République
33000 MERIGNAC
Tél. 04 71 84 02 85 - Fax 04 71 84 15 03

13- Détail des dettes fiscales et sociales : 135 357.21 €

. Rémunérations nettes 12/2011	50 008.14
. charges MSA	31 062.78
. provision pour congés à payer	0
. provision charges sur congés à payer	0
. cotisations FAFSEA	14 468.19
. Autres charges a payer	39 818.10
. personnel et charges 2005	0

14- Informations concernant les contributions volontaires

Indemnisation des responsables locaux :

Service	Nbre de jours	Prix/journée	Montant dû
ALLANCHE	716	1 €	716€
GE ARAC	2 021	0,23 €	464.83€
AURILLAC	1 206.5	1 €	1 206.5€
LAROQUEBROU	315	1 €	315€
MONTSALVY	137	1 €	137€
MAURS	681	1 €	681€
MAURIAC	261.5	1 €	261.5€
PIERREFORT	1 058	1 €	1 058€
SAIGNES	124	1 €	124€
ST FLOUR	1 783.5	1 €	1 783.5€
Total	8303.5		

15- Tableau d'évolution des effectifs

Effectifs	2006	2007	2008	2009	2010	2011
CDI temps plein	1	1	1	1	2	2
CDI Intermittent	3	3	3	1	13	12
CDI Tps Partiel	0	0	1	1	1	1
CDD MI TEMPS	0	0	0	1	0	0
CDD	136	135	115	108	107	87
TOTAL en ETP	34	34	34	37	35	32
Nbre d'heures	62 000 h	58 000 h	59 000h	65 699h	63 909 h	58 570 h

CABINET NOTARIAL
Société à responsabilité limitée
SIREN 420 123 456
RCS Nanterre
N° de TVA Intracommunautaire : FR 12 123 456 789
12345 Avenue de la République
92000 Nanterre
Tél : 01 12 34 56 78
Fax : 01 12 34 56 78
E-mail : cabinet@notaire.fr

16- Prime de fin de carrière

La Convention Collective Polyculture Elevage du Cantal prévoit une prime de fin de carrière pour un salarié qui est en âge de 60 ans au moins et qui compte un minimum de 5 ans d'ancienneté. Cette prime est égale à un cinquième de mois par année de présence avec un maximum de 3 mois.

Aucun des salariés du Service de Remplacement n'a 5 ans d'ancienneté, il n'y a donc aucun engagement en matière d'IDR.

CAENET BOISSONNET & C^o
Experts Comptables - Dumas
15009 ALVILLAC (Cantal)
Tél. 04 71 22 12 33 - Fax 04 71 22 12 34

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI
AURILLAC (CANTAL)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTION REGLEMENTEES

à l'Assemblée Générale Annuelle du 3 mai 2012

Exercice : du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

Cabinet d'Aurillac : 28, rue Francis Fesq - BP 838 - 15008 Aurillac cedex

Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65 - accueil@cabinetbousquet.eu

Sarl au capital de 96 900 € - RCS AURILLAC 343 998 530 - Siret 343 998 530 00066 - TVA FR 89 343 998 530 - APE 6920Z

Cabinet de Saint-Céré : 70, rue de la République - 46400 Saint-Céré - Tél. 05 65 38 23 70 - Fax 05 65 40 68 34

Membre du groupement Euro Défi



Association technique

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26, rue du 139^E RI

AURILLAC (CANTAL)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31/12/2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Aurillac, le 17 avril 2012

Le Commissaire aux comptes,
Cabinet BOUSQUET & Associés



Emmanuel BOUSQUET
Commissaire aux comptes associé